



Conseil économique et social

Distr. générale
26 septembre 2011
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2012

30 janvier-8 février et 17 février 2012

Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Institute for International Urban Development	2
2. Institute for Sustainable Development and Research	3
3. Institute for Women's Studies and Research	4
4. Alliance internationale des femmes	6
5. International Association for Religious Freedom	8
6. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse	9
7. International Association of Lawyers Against Nuclear Arms	10
8. International Association of Peace Messenger Cities	12
9. Association cartographique internationale	14
10. Chambre internationale de la marine marchande	16
11. Conseil international des unions scientifiques	17
12. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales	19
13. International Forum for Child Welfare	21
14. Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration	23
15. Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués	24



1. Institute for International Urban Development

(Statut consultatif spécial : 2007)

Introduction

Pas de changement

Objectifs et mission

Pas de changement

Changements à signaler

En mai 2010, l'Institut a créé un comité consultatif composé de certains de ses collaborateurs qui donnent des conseils mais n'ont pas contribué à ses ressources financières.

Contribution aux activités de l'ONU

Projets d'urbanisation : Arusha (République-Unie de Tanzanie), depuis 2009, élaboration d'une stratégie d'urbanisation; Le Caire, depuis 2010, élaboration d'une stratégie pour la réhabilitation du quartier culturel (XIX^e siècle); Ezakheni (Afrique du Sud), 2010, élaboration d'un cadre d'aménagement urbain; Emfuleni (Afrique du Sud), 2009, stratégies d'urbanisation; Kars (Turquie), 2004-2008, évaluation des institutions et des stratégies pour l'action de développement durable

Recherche : cinquième symposium de la Banque mondiale sur la recherche urbaine, 2009, les changements climatiques dans le programme du développement local; l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), 2007-2008, étude sur les migrations, les envois de fonds et les investissements en Afrique subsaharienne; ASDI, 2007-2008, étude sur les migrations, les envois de fonds et l'autonomisation des femmes en Amérique centrale et dans la région des Andes

Initiatives éducatives internationales : Manaus (Brésil), 2010-2011, élaboration de programmes pour l'Université fédérale du Pará occidental; Université de Tsinghua, 2006-2008, programme de formation avancée à l'encadrement; Budapest, 2004-2008, gestion publique des transformations urbaines dans les villes en transition

Réseaux internationaux : International Centre for Local and Regional Development, depuis 2006, membre fondateur et membre actif; programme sur les pratiques optimales et les moyens d'encadrement local du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), depuis 2005, partenaire et membre du comité directeur; Sommet sur le microcrédit, depuis 2004, membre du comité de soutien

Participation aux réunions des Nations Unies

2008 : Commission du développement durable, New York, 5-16 mai; examen ministériel annuel du Conseil économique et social, réunion préparatoire régionale sur l'urbanisation durable, Manama (Bahreïn), 1^{er} et 2 juin, participation aux travaux de groupe; Forum sur l'urbanisation durable à l'ère de l'information, New York, 23 et 24 avril, interlocuteur de groupe

2009 : Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Nairobi, 30 mars-3 avril, participation à un débat spécial; Forum sur l'urbanisation durable à l'ère de l'information, New York, 13 mai; Journée mondiale de l'habitat, Koweït, 5 octobre, exposé principal

2010 : cinquième Forum urbain mondial, Rio de Janeiro (Brésil), 22-26 mars, intervention en séance de débat; programme sur les pratiques optimales et les moyens d'encadrement local d'ONU-Habitat, participation au comité directeur, Rio de Janeiro, 27 et 28 mars; débat de haut niveau du Conseil économique et social, New York, 30 juin

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Auteur d'un chapitre des rapports d'ONU-Habitat sur *L'état des villes africaines* (2008 et 2010) et du rapport de 2012 sur *L'état des villes arabes*

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Arusha (République-Unie de Tanzanie), l'Institut a présenté des propositions pour le plan d'urbanisation : création de petites coopératives, organisation de formations professionnelles dans les centres socioculturels, promotion de l'écotourisme, mise en place de pépinières d'entreprises, aménagement de petits marchés, délimitation d'espaces pour l'agriculture urbaine, mise en place de partenariats public-privé pour développer des nœuds logistiques et industriels le long des couloirs régionaux et amélioration des services de santé par la création de dispensaires médicaux et aménagement des voies d'accès aux centres de soins.

En Afrique du Sud, l'Institut a aidé à élaborer des plans de réhabilitation pour offrir davantage d'emplois dans les anciennes cités noires, rénover les parcs et aires de jeux, et créer un réseau de voies piétonnes.

En Égypte et au Bénin, des membres du personnel de l'Institut ont fait un exposé sur les menaces des changements climatiques pour Alexandrie et Cotonou et sur la nécessité d'un cadre politique intégré.

En Turquie, l'Institut a réalisé une étude sur le développement rural dans la région de Kars, visant à réduire les effets du surpâturage et de la déforestation et expliquant l'utilisation de semences et le recours à des pratiques agricoles adaptées à l'environnement.

2. Institute for Sustainable Development and Research

(Statut consultatif spécial : 2007)

Introduction

L'Institut est une organisation non gouvernementale de la société civile, agréée et sans but lucratif, qui œuvre en faveur du développement durable aux côtés des institutions nationales et internationales en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique et en Amérique latine. Il a été admis au statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Bureau du financement du développement et d'ONU-Habitat.

Objectifs et mission

Les objectifs, la mission et les activités de l'Institut englobent l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine du développement durable et en particulier celui des ressources naturelles; la gestion et la conservation du littoral et des cours d'eau; l'aménagement urbain et rural; le développement des infrastructures; les questions liées au climat, à l'environnement; à l'énergie et aux gaz à effet de serre; l'assainissement; le développement industriel; le développement socioéconomique; la problématique de l'égalité des sexes; la lutte contre la pauvreté; et la gestion des catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

Changements à signaler

L'organisation a intégré l'Amérique Latine et l'Afrique dans l'étendue géographique de ses programmes.

Contributions aux activités de l'ONU

L'Institut a signé des mémorandums d'association avec l'Institut européen, l'International Commission on Groundwater-Seawater Interactions, le National Institute of Technology de Kurukshetra (Inde) et la Muktainagar Taluka Education Society (Inde), pour réaliser les objectifs du Millénaire relatifs à l'environnement et à la durabilité, à l'éducation universelle et à la lutte contre la faim et la pauvreté. Un centre a été créé en octobre 2006 à Muktainagar pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il fournit les informations, les ressources et le soutien logistique nécessaires aux populations locales, aux étudiants et aux chercheurs qui travaillent à cette fin. L'Institut s'est associé au National Institute of Technology de Kurukshetra et à la Muktainagar Taluka Education Society pour aider à réaliser l'objectif « L'eau pour tous » et pour travailler à la gestion et au développement durable des ressources en eaux urbaines et rurales en Asie et en Europe.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Le Président de l'Institut a participé au Forum mondial Groupe des Huit (G-8)-UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) consacré à l'éducation, à la recherche et à l'innovation (mai 2007).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Institut a organisé plusieurs cycles de formation destinés aux parties prenantes locales en Asie et en Europe.

3. Institute for Women's Studies and Research

(Statut consultatif spécial : 2003)

Introduction

L'Institute for Women's Studies and Research (Institut d'études et de recherches sur la condition de la femme) a été créé en 1986 par un groupe de chercheuses visant à améliorer la condition de la femme dans la République

islamique d'Iran. L'Institut est une organisation non gouvernementale, apolitique et à but non lucratif qui a pour mission le renforcement des capacités et l'amélioration de la condition de la femme et de la famille, en mettant l'accent sur l'égalité inhérente aux êtres humains et sur l'intégration des droits de l'homme dans l'enseignement religieux.

Objectifs et mission de l'organisation

- Obtenir une juste reconnaissance du statut de la femme dans la société islamique
- Répertoire les préoccupations des femmes en vue de planifier l'amélioration de leur condition
- Élever le niveau des connaissances scientifiques et techniques des chercheurs iraniens
- Recenser les enjeux les plus importants pour les femmes et trouver des solutions scientifiques
- Participer aux processus national, régional et international d'amélioration de la condition de la femme
- Faire mieux connaître et comprendre les femmes et la famille par la société

Changements à signaler

Ces dernières années, l'Institut s'est efforcé d'élargir ses activités aux niveaux régional et international afin de tirer les enseignements de l'expérience d'autres pays.

Contribution aux activités de l'ONU

- Célébration de la Journée mondiale de l'enfance et organisation d'ateliers de prévention de la maltraitance des enfants à l'intention des enseignants (2009)
- Célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et, en 2008, présentation d'un cours sur sa répression et l'autonomisation des femmes chefs de famille
- Tenue d'un atelier sur le Conseil des droits de l'homme et la rédaction des rapports pour l'examen périodique universel

Participation à des réunions des Nations Unies

L'Institut a participé aux manifestations du Conseil économique et social; à la neuvième session du Conseil des droits de l'homme (déclarations écrites et orales et organisation d'une manifestation parallèle); à la dixième session du Conseil des droits de l'homme (déclarations écrites et orales et, avec d'autres organisations non gouvernementales (ONG), organisation de trois manifestations parallèles sur les droits de la femme); à la onzième session du Conseil des droits de l'homme (par une déclaration orale, l'Institut a demandé aux Nations Unies de nommer un rapporteur spécial sur la santé de la procréation et les droits connexes); à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague (décembre 2009); et à la treizième session du Conseil des droits de l'homme (déclaration orale).

Coopération avec des organismes des Nations Unies

En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Institut a donné en 2007 un cours sur la conception de programmes de nature à populariser l'amélioration de la santé dans le pays; il a également donné un cours en six ateliers sur ce qu'il faut savoir pour créer des ONG, en coopération avec le FNUAP; en 2008, il a organisé, avec le concours de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, le Festival des inventions, initiatives et innovations dues à des femmes; en collaboration avec le FNUAP, il a tenu une conférence sur le rôle des femmes dans les procédures judiciaires; en 2010, en collaboration avec l'UNESCO, il a participé à la tenue d'un atelier international sur la technologie du cyberspace et le développement des villes numériques.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours des quatre dernières années, l'Institute for Women's Studies and Research a mis en place, en coopération avec 25 autres organisations non gouvernementales iraniennes, un réseau d'organismes qui s'occupent de santé procréative et des droits procréatifs, et travaillé dans le domaine de la santé procréative et de la lutte contre le VIH/sida.

4. Alliance internationale des femmes

(Statut consultatif général : 1947)

Introduction

Pas de changement

Objectifs, mission et principales activités

Pas de changement

Changements à signaler

Les statuts de l'organisation ont été modifiés. Les organisations suivantes ont adhéré à l'Alliance : Fund for Women in Asia (États-Unis d'Amérique), Femmes rurales contre la violence et les maladies sexuellement transmissibles (République démocratique du Congo), Association pour le planning familial et l'épanouissement de la femme (République démocratique du Congo).

Contribution à des activités des Nations Unies

- Contribution au contre-rapport mondial qui a été présenté à la Commission de la condition de la femme en 2010
- Promotion de l'examen périodique universel auprès des organisations membres
- Conduite d'une campagne auprès du Conseil des droits de l'homme, depuis 2007 visant à faire reconnaître que la mortalité et la morbidité maternelles sont des violations des droits de l'homme

- Organisation d'ateliers, de débats et de tables rondes sur des thèmes ayant un rapport avec l'ONU, par exemple la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Alliance a présenté à différents organismes des Nations Unies des déclarations ou des rapports sur les thèmes suivants : les moyens de mettre fin à la discrimination et à la violence dirigées contre les filles; les services de soins à la personne et la prise de décisions; la faim, les changements climatiques et l'autonomisation de la femme; la prise de décisions par les femmes en situation de conflit; la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'établissement des budgets; l'égalité des sexes et les changements climatiques; les femmes et le tabac.

L'Alliance a participé aux réunions ci-après et y a défendu la cause qui est la sienne : toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme, de juin 2008 à octobre 2010, les cent trente-septième et cent quarantième sessions du Conseil de la FAO (2009 et 2010), le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (novembre 2009), en particulier le forum de la société civile sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu parallèlement au Sommet, la Journée internationale des ONG en relations avec l'UNESCO (21 novembre 2008), la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (juillet 2009), la cent quatre-vingt-cinquième session du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales du Conseil exécutif de l'UNESCO (octobre 2010), le septième Forum mondial Réinventer l'État (Vienne, juin 2007), et la réunion de groupe d'experts sur le partage à parts égales des responsabilités entre hommes et femmes (Genève, octobre 2008). Il a suivi les travaux de la réunion préparatoire tenue par la Commission économique pour l'Europe en vue de l'examen après 15 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing +15) (Genève, octobre 2009), de l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains, et de la seizième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (avril 2007).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Alliance a participé à la conférence organisée par le Département de l'information sur la réaffirmation des droits de l'homme pour tous (Paris, 2008), à la réunion avec l'Organisation mondiale de la Santé concernant la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international en matière de santé (juin 2009), et à la table ronde sur les organisations internationales organisée par le Groupe de la liaison avec les ONG de l'Office des Nations Unies à Genève sur la question des organisations internationales et de la vie à Genève.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En juin 2010, l'Alliance a fait une déclaration devant le Conseil économique et social au sujet de la réalisation de l'objectif 5. Son représentant auprès du Conseil des droits de l'homme a déployé des efforts considérables, en collaboration avec une coalition mondiale d'ONG clefs, pour qu'une résolution sur la mortalité et la morbidité maternelles soit adoptée. Un groupe d'experts a tenu des débats sur les

objectifs du Millénaire dans le cadre de la conférence que l'Alliance a tenue à Delhi en décembre 2007.

5. International Association for Religious Freedom (Association internationale pour la liberté religieuse)

(Statut consultatif général : 1995)

Introduction

L'Association, qui existe depuis une centaine d'années et dont le siège est à Londres, regroupe des « croyants à l'esprit ouvert »; elle a 13 sections dans le pays et 38 groupes de membres qui mènent des activités dans plus de 13 pays. Un secrétariat sis à Osaka (Japon) gère les cinq centres régionaux de l'organisation, situés en Inde, au Japon, en Europe, aux États-Unis et aux Philippines. L'Association est financée par ses groupes de membres et reçoit des subventions modestes d'organismes ayant des rapports avec ses groupes de membres européens.

Objectifs, mission et principales activités

De 2007 à 2010, l'Association a exécuté des programmes s'appuyant sur l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et défendu les intérêts de communautés religieuses victimes de discrimination ou de persécution. Ces programmes concernaient notamment l'enseignement des droits de l'homme dans les pays où sévit l'intolérance religieuse, ainsi que la formation de jeunes cadres.

Changements à signaler

À la fin de 2007, le bureau du secrétariat a déménagé d'Oxford (Royaume-Uni) à Osaka (Japon). L'organisation conserve cependant son siège au Royaume-Uni, et elle a des placements dans les deux pays. Ses statuts ont été modifiés pour supprimer la nécessité de tenir une assemblée générale annuelle, pour que le statut de membre soit mieux défini et pour permettre le vote par procuration et la communication des décisions du Conseil par lettre et par courriel.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association a dispensé un enseignement dans le domaine des droits de l'homme à 2 750 personnes en Inde et au Bangladesh et à 1 198 personnes aux Philippines. Des séminaires et des séances de formation sur la liberté religieuse ont été organisés à l'intention des jeunes adultes aux Pays-Bas, en 2007, en Jordanie, en 2008, et en Allemagne et en Inde, en 2009.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2007, le représentant de l'Association à Genève a continué d'assurer la fonction de secrétaire du Comité des ONG sur la liberté de religion et de conviction, et de participer aux travaux du Comité des ONG sur l'enseignement des droits de l'homme. Il a également participé à la réunion du conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (New York, mars 2007); à une réunion avec la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction, au renouvellement

du mandat de laquelle il s'est déclaré favorable (septembre 2007); au dialogue de haut niveau tenu au Siège de l'ONU, en septembre 2007, sur la compréhension et la coopération entre religions et cultures pour la paix; à la réunion du Conseil des droits de l'homme, qui a eu lieu à Genève, en décembre 2007, notamment aux débats concernant la diffamation des religions; à l'assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, notamment aux travaux du comité de planification et, en tant que rapporteur, à la table ronde sur les droits de l'homme (décembre 2007); à la manifestation œcuménique qui a eu lieu en marge de la session du Conseil des droits de l'homme et à la conférence Cole Durham sur le thème « La liberté de religion et de croyance et la protection des identités fragiles » qui a été tenue en marge de la sixième session du Conseil en juin 2008; au séminaire d'experts sur les rapports entre les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui a eu lieu en octobre 2008; à la Conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales que le Département de l'information a tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, en septembre 2008. Le 5 juin 2008, il est devenu Vice-Président du Comité des ONG sur la liberté de religion et de conviction.

En 2009 et en 2010, il s'est impliqué activement dans la promotion du volet droits de l'homme de l'initiative visant à faire proclamer une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures et la coopération pour la paix.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

À l'invitation du Président de l'Assemblée générale, le représentant de l'Association à Genève a pris la parole au dialogue de haut niveau tenu à New York en septembre 2007.

6. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse

(Statut consultatif spécial : 1987)

Introduction

L'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse a été fondée en 1946.

Objectifs, mission et principales activités

La raison d'être de l'association est de défendre, promouvoir et protéger la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, pour tous et partout.

Changements à signaler

La détérioration de la situation sur le plan des droits de l'homme et la multiplication des atteintes à la liberté de religion et de croyance dans toutes les régions du monde incitent l'Association à intensifier son action et à rechercher des modalités de travail plus efficaces.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association publie chaque année en trois langues (anglais, français et allemand) une revue intitulée *Conscience et liberté*, que ses sections de pays la publient également en italien, en espagnol et en portugais, et parfois en d'autres langues. Cette revue expose et promeut les idées, les programmes et la mission de l'ONU. Au cours de la période à l'examen, les thèmes annuels ont été la lutte contre la haine et l'intolérance religieuses, nationalisme et liberté religieuse, extrémisme religieux et liberté de religion, et diffamation des religions et liberté d'expression. Cette publication est envoyée à de nombreuses institutions gouvernementales, politiques et religieuses, afin de diffuser des informations qui ont besoin de l'être et de promouvoir la liberté de religion.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l'organisation participent régulièrement aux programmes du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme, ainsi qu'aux activités d'un comité spécial des ONG sur les droits de l'homme et du Sous-Comité de la liberté de religion et de conviction, à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association participe et apporte un appui aux activités du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Conseil des droits de l'homme, du Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information et de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. Outre les programmes et activités habituels, l'Association a notamment participé aux ateliers d'experts sur la liberté d'expression et la prescription de l'incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a organisés en 2008 et 2011. Elle prend également part aux activités du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation visent à promouvoir et à faciliter la compréhension et le dialogue interculturels, conditions nécessaires pour toute autre forme de progrès.

Informations complémentaires

Aucune autre information

7. International Association of Lawyers Against Nuclear Arms

(Statut consultatif spécial : 1995)

Introduction

L'Association a des filiales en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en Italie, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Pologne, à

Sri Lanka et en Suède et des membres en Afrique du Sud, au Costa Rica, en Espagne, en Inde, en Fédération de Russie et au Royaume-Uni, ainsi que des contacts avec des particuliers dans le monde entier.

Objectifs, mission et principales activités

L'Association œuvre en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires, du renforcement du droit international et de la création de mécanismes effectifs de règlement pacifique des conflits internationaux.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

En 2007, l'Association et d'autres organisations ont publié une version révisée du modèle de convention relative aux armes nucléaires, qui actualisait le document initialement présenté en 1997.

À la demande du Costa Rica et de la Malaisie, le Secrétaire général a fait distribuer le texte de la version révisée auprès des États Membres (voir A/62/650). Le texte est reproduit avec des explications dans le livre intitulé *Securing our Survival* (2007). L'Association a également fourni conseils et appui concernant la résolution annuelle de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée demande d'engager des négociations afin de parvenir sans tarder à la conclusion d'une convention (résolution 65/76). En outre, en mai 2009, l'Association et l'International Human Rights Clinic de la faculté de droit de Harvard ont publié un document intitulé « Good faith negotiations leading to the total elimination of nuclear weapons » (Négociations menées de bonne foi pour aboutir à l'élimination totale des armes nucléaires).

Participation à des réunions des Nations Unies

De 2007 à 2010, l'Association a) a mené des activités de suivi et de sensibilisation en ce qui concerne les travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale, et a rendu compte de chacune de ses séances, notamment par le biais d'une publication hebdomadaire, la *First Committee Monitor*, diffusée par Reaching Critical Will; b) a mené des activités de sensibilisation aux travaux du Conseil de sécurité et à l'action qu'il mène dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, rendu compte des réunions du Conseil et formulé des observations à la presse, concernant notamment la résolution 1887 (2009), adoptée par le Conseil lors de sa réunion au sommet tenue en septembre 2009, et préparé une note d'information à l'intention de la Middle Powers Initiative, l'Initiative des puissances moyennes (organisation mondiale de la société civile), faisant l'analyse du sommet; c) l'Association a suivi les travaux de toutes les conférences d'examen du traité de non-prolifération, rendu compte des débats et mené des activités de sensibilisation; elle a organisé un grand nombre de manifestations parallèles; a organisé et participé aux consultations de l'Initiative des puissances moyennes relatives à l'examen du traité, comme la réunion qui s'est tenue au Centre Carter à Atlanta en janvier 2010; d) a organisé et participé à des manifestations tenues à Genève et à celles organisées par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique; a suivi et a assuré la participation d'organisations non gouvernementales à des réunions conjointes des zones dénucléarisées régionales; e) a participé, par l'intermédiaire de la Global Action to Prevent War, à des réunions de la Commission de la condition de la femme et du

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a rendu compte des débats et poursuivi des activités de sensibilisation à cet égard, et a également participé aux réunions et aux négociations relatives au traité sur le commerce des armes et le programme d'action concernant les armes légères. L'Association est membre de la Global Action to Prevent War, qu'elle parraine financièrement.

Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies

L'Association consulte fréquemment, de manière informelle, le Bureau des affaires de désarmement, invite ses représentants à prendre la parole à des manifestations qu'elle organise ou parraine avec d'autres, et bénéficie de son soutien dans le cadre d'activités menées au Siège de l'Organisation des Nations Unies, comme, par exemple, lors de la rencontre organisée sur le thème « The non-proliferation treaty 40 years on », le 5 mars 2010. Le Directeur de son bureau auprès de l'ONU s'est adressé le 26 février 2010 au Conseil consultatif pour les questions de désarmement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a promu l'idée d'un désarmement au service du développement. Le Directeur de son bureau auprès de l'ONU a fourni des conseils sur le programme de la Conférence annuelle du Département de l'information/ONG de 2009 ayant trait au thème de la paix et du développement, organisé une table ronde et participé à l'élaboration de la déclaration, dans laquelle il est dit qu'il ne saurait y avoir réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sans progrès dans les domaines du désarmement et de la sécurité humaine. Global Action to Prevent War a fait l'analyse des rapports entre la sécurité, la participation et l'égalité des femmes et la réalisation des objectifs du développement, dans le numéro de mars 2011 du magazine *Monday Developments*, ainsi que dans une déclaration présentée avec d'autres groupes à la Commission sur la condition de la femme (E/CN.6/2011/NGO/49).

8. International Association of Peace Messenger Cities

(Statut consultatif spécial : 1995)

Introduction

Aucun changement n'est intervenu.

Objectifs, mission et principales activités

Il n'y a pas eu de changement.

Changements majeurs dans l'organisation

Aucun changement n'est à signaler.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

- A incité les villes jumelées à participer au programme Culture de paix de l'Unesco
- A assisté à toutes les réunions annuelles ONG
- A pris part aux activités des ONG relatives à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et son comité préparatoire
- Membre du Comité d'ONG pour le désarmement à New York, Genève et Vienne
- Membre du Comité ONG de la Journée internationale de la paix
- A recommandé la convocation d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement
- A participé à des réunions avec le Président du Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et a organisé une vaste campagne en faveur de la célébration du sixième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- A parrainé la campagne encourageant le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale à reconnaître la Déclaration de Santiago sur le droit humain à la paix en tant qu'instrument du droit international et y a participé activement
- Est l'un des initiateurs de la Conférence des ONG sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue à New York

Participation à des réunions des Nations Unies

- Réunion avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et le Haut-Commissaire aux réfugiés, Genève, mars 2007
- Groupe de travail de l'Assemblée générale sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, New York, 2007
- Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, New York, septembre 2007
- Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Vienne, avril-mai 2007
- Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, New York, mai-juin 2008
- Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, Paris, septembre 2008

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Forum social mondial, Belém (Brésil), janvier 2009, ateliers sur l'abolition des armes nucléaires, le désarmement, les objectifs du Millénaire pour le développement
- Conférence pour la paix, Washington, mars 2009, exposés sur le désarmement, la paix et la non-violence
- Conférence pour la paix, Rio de Janeiro (Brésil), juillet 2009, exposé sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le désarmement et les droits de l'homme
- Conférence pour la paix, Wielun (Pologne), août-septembre 2009, exposé sur l'abolition des armes nucléaires, le désarmement, les objectifs du Millénaire pour le développement
- Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur la paix et le développement, septembre 2009, exposé
- Conférence sur la paix, Toronto (Canada), septembre-octobre 2009, exposé
- Exposition « Non à la guerre », Siège de l'ONU, octobre 2009, ouverture de l'exposition de dessins animés marquant l'opposition à la guerre et issus du concours international parrainé par Kragujevac (Serbie)

9. Association cartographique internationale

(Statut consultatif spécial : 1987)

Introduction

L'Association cartographique internationale est l'instance suprême de la cartographie et du Système d'information géographique (SIG) à l'échelon mondial. Elle a pour vocation de promouvoir ces disciplines et ces activités dans un contexte international.

Objectifs, mission et principales activités

L'Association a pour vocation de sensibiliser le public à l'ampleur des problèmes qui se posent au plan mondial et de favoriser leur règlement par le biais de l'utilisation de la cartographie et du Système d'information géographique au cours des processus de prises de décisions; de promouvoir la diffusion à l'échelon international des informations environnementales, économiques, sociales et spatiales par le biais de la cartographie; d'offrir un lieu de rencontre international sur le rôle et l'état présent de la cartographie et du Système d'information géographique; de faciliter le transfert des nouvelles technologies et connaissances en matière de cartographie et de systèmes d'information géographique entre nations, notamment vers les pays en développement; de mener à bien ou d'encourager les travaux de recherche multinationaux se rapportant à la cartographie ou au Système d'information géographique afin de résoudre les problèmes relatifs aux sciences et aux sciences appliquées; de favoriser la diffusion des connaissances relatives à la cartographie et au Système d'information géographique au sens le plus large du

terme par le biais de publications, de séminaires et de conférences; et de développer l'utilisation de normes professionnelles et techniques en matière de cartographie et de système d'information géographique. Seuls des pays peuvent adhérer à l'Association qui compte à l'heure actuelle 79 membres.

Changements majeurs dans l'organisation

Pendant la période 2007-2010, l'Association a continué à s'en tenir à son plan stratégique (2003-2011), mais un changement majeur a été introduit sous la forme d'un programme de recherche qui a permis de mieux orienter les travaux des commissions de l'Association depuis 2007.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

La contribution de l'Association n'illustre pas les activités, exposées dans les sections ci-dessous.

Participation à des réunions des Nations Unies

L'Association participe comme observateur aux Conférences cartographiques régionales des Nations Unies et aux réunions sur le Système d'information géographique du Comité de l'information, des sciences et des technologies pour le développement. Des représentants de son comité directeur, des délégués d'organisations internationales qui en sont membres et des employés de ses membres affiliés ont participé aux débats formels et informels lors de toutes ces réunions. Il convient de signaler que des documents de référence ou des exposés sollicités ont été présentés à la cinquième réunion du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement, tenue à Addis-Abeba en avril et mai 2007, et l'un des vice-présidents de l'Association a été élu Vice-Président du Sous-Comité pour les systèmes d'information géographique. D'autres représentants ont fait des exposés sur les normes, les noms géographiques, l'information dans ce domaine et le portail de l'agence nationale de cartographie. À la première réunion du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement, tenue à Addis-Abeba du 28 avril au 1^{er} mai 2009, le Président de la Commission sur les normes spatiales de l'Association a présenté un document sur l'innovation et la croissance économique vues sous l'angle des systèmes d'information géographique et des membres affiliés de l'Association ont fait le point sur les progrès institutionnels. À la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques, tenue à New York en août 2009, l'un des vice-présidents de l'Association a fait une contribution remarquable sur le programme de recherche de l'Association; un autre Vice-Président a fait un exposé sur l'infrastructure géospatiale au service des recensements. À la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Bangkok en octobre 2009, le Président de l'Association a présenté un document directif sur le Web 2.0, la production et la publication de cartes, et la diffusion des informations géospatiales. L'Association participe en qualité d'observateur aux réunions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies

L'Association reste en contact avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en particulier par le biais du prix Barbara Petchenick Children Map Award – grand concours biennal ouvert aux enfants. Une sélection de leurs dessins est exposée lors des conférences de l'Association et 5 à 15 d'entre eux se voient décerner un prix. Les dessins primés sont présentés au Comité artistique international de l'UNICEF aux fins d'une incorporation éventuelle à la collection de cartes de vœux UNICEF. L'Association a eu des contacts avec le Groupe de travail sur l'information géographique depuis sa création et a participé à de récentes réunions annuelles tenues en novembre 2008 (Vienne) et octobre 2009 (Bonn, Allemagne). Il convient de noter le rôle que joue l'Association au sein du Conseil commun des sociétés d'informations géospaciales, groupement de sociétés savantes internationales dont la spécialité s'étend à tous les domaines de traitement des données géospaciales.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a constitué un Groupe de travail de cartographie pour l'Afrique qui favorise la collecte et la présentation de données géospaciales et leur application à la lutte contre la pauvreté.

10. Chambre internationale de la marine marchande

(Statut consultatif spécial : 1971)

Introduction

La Chambre est la principale association professionnelle de transport maritime. Elle représente tous les secteurs et toutes les professions et, avec des membres dans 36 pays, près de 80 % de la marine marchande mondiale. Elle s'intéresse à toutes les questions de réglementation, de fonctionnement et de législation, et jouit du statut de consultant auprès de plusieurs organes intergouvernementaux qui jouent un rôle dans le transport maritime, comme l'Organisation maritime internationale (OMI).

Objectifs, mission et principales activités

Aucun changement n'est intervenu.

Changements majeurs dans l'organisation

Depuis le 1^{er} juin 2011, la Chambre internationale de la marine marchande et la Fédération internationale des armateurs (qui représente les armateurs en tant qu'employeurs) ont fusionné pour être placées sous l'égide d'un seul et même conseil d'administration.

Contribution aux activités de l'ONU

La Chambre a participé à des réunions du Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer en juin 2008 et 2009.

Participation à des réunions des Nations Unies

Des représentants de la Chambre ont participé au siège de l'OMI à Londres à des séances de travail des comités suivants de l'OMI, en leur soumettant des documents, le cas échéant : le Comité de la sécurité maritime, le Comité de la protection du milieu marin, le Comité juridique, le Comité de facilitation et le Comité de coopération technique. Les représentants de la Chambre ont aussi assisté à toutes les réunions de l'Assemblée et du Conseil de l'OMI. La Chambre prend une part active à toutes les réunions des sous-comités techniques de l'OMI et contribue à tous les groupes de travail relevant de son domaine de compétence. Certains de ses représentants ont assisté aux réunions liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2010 à Cancún (Mexique) et en décembre 2009 à Copenhague. Tout comme la Fédération internationale des armateurs, la Chambre s'intéresse à l'action de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Coopération avec des entités des Nations Unies

La Chambre encourage vivement la ratification et la mise en œuvre des conventions de l'OMI, comme la Convention sur les eaux de ballast (l'organisation a fourni des conseils d'experts sur les eaux de ballast au Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers) et la Convention internationale de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires (l'organisme a participé à la conférence diplomatique qui s'est tenue à Hong Kong en mai 2009 et aux ateliers de sensibilisation qui ont eu lieu de 2007 à 2009). La Chambre est également représentée au conseil consultatif de l'Université maritime mondiale de l'OMI et, depuis 2003, il finance une bourse d'études à cette université. Il a aussi produit des dépliants spéciaux axés sur les thèmes de la Journée maritime mondiale de l'OMI.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En lien avec l'objectif 7, « Préserver l'environnement », la Chambre encourage l'application de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires en offrant des directives sur les meilleures pratiques, dont la quatrième édition du code de pratique intitulé *Shipping and the environment*, publié en 2008. Elle s'est attachée également à promouvoir l'adoption de mesures visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone provenant des activités de transport maritime, et a conçu un site Web, un DVD et des brochures à l'intention des décideurs internationaux.

11. Conseil international des unions scientifiques

(Statut consultatif spécial : 1971)

Introduction

Le Conseil international des unions scientifiques est une organisation non gouvernementale qui représente la communauté scientifique internationale. Fort de ses des organes scientifiques nationaux adhérents (121 membres représentant 141 pays) et de ses unions scientifiques internationales (30 membres représentant

30 disciplines distinctes), le Conseil occupe, de par son envergure à la fois internationale et interdisciplinaire, une place de choix.

Objectifs, mission et principales activités

La mission du Conseil consiste à renforcer la communauté scientifique internationale pour le bien de la société en déterminant les principaux enjeux auxquels doivent faire face la science et la société et en s'y attaquant, en favorisant l'interaction entre scientifiques de toutes disciplines et de tous pays (quels que soient leur race, leur citoyenneté, leur langue, leurs opinions politiques ou leur sexe) dans les domaines d'activité scientifique internationale, et en alimentant un dialogue constructif entre la communauté scientifique et les autorités, la société civile et le secteur privé.

Changements majeurs dans l'organisation

Il n'y a pas de changement à signaler.

Contribution aux activités de l'ONU

Porte-parole indépendant de la communauté scientifique internationale, le Conseil veut s'assurer que le système des Nations Unies a accès au meilleur savoir possible en sciences naturelles, en sciences sociales et en ingénierie. Il veille aussi à ce que le système des Nations Unies et la communauté scientifique internationale entretiennent un dialogue constructif.

Participation à des réunions des Nations Unies

Le Conseil joue un rôle important au sein de la Commission du développement durable, en tant que coorganisateur du grand groupe de la communauté scientifique et technique. Pendant la période considérée, il a participé activement aux réunions annuelles de la Commission en apportant des contributions sous forme écrite officielle et orale.

En 2010, le Conseil a été invité à assumer le rôle de coorganisateur du grand groupe de la communauté scientifique et technique pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). Son Conseil d'administration a décidé d'accorder une grande priorité à ses contributions à la Conférence.

En 2010, le Conseil a participé à la première réunion préparatoire (du 17 au 19 mai à New York) de la Conférence et a commencé à planifier une vaste gamme d'activités, dont cinq ateliers régionaux sur la science et la technologie prévus en 2011, et un forum de cinq jours sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable devant se tenir en mai-juin 2012 à Rio de Janeiro, parallèlement à la Conférence.

Coopération avec des entités des Nations Unies

En 2007, l'Université des Nations Unies est devenue le troisième parrain du Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires, rejoignant ainsi le Conseil international des unions scientifiques et le Conseil international des sciences sociales. Au cours de la période considérée, le Conseil international des unions scientifiques a représenté le grand groupe de la communauté scientifique et technique aux réunions du Conseil d'administration du

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en participant activement aux débats et en apportant des contributions écrites et orales. En 2010, le Conseil et l'UNESCO ont conclu un partenariat en matière scientifique pour la Conférence Rio +20, dont cinq ateliers régionaux sur la science et la technologie. Par ailleurs, il a continué de coopérer avec l'OMM et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO en coparrainant le Programme mondial de recherches sur le climat, et avec l'Organisation météorologique mondiale, la Commission océanographique intergouvernementale et le PNUE dans le cadre du Système mondial d'observation du climat. Il a aussi coopéré avec l'UNESCO dans le cadre de DIVERSITAS, un programme international sur la biodiversité.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le travail du Conseil va surtout dans le sens des objectifs 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim) et 7 (Préserver l'environnement).

12. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales

(Statut consultatif général : 1947)

Introduction

Aucun changement n'est intervenu.

Objectifs, mission et principales activités

Il n'y a pas eu de changement.

Changements majeurs dans l'organisation

Aucun changement n'est à signaler.

Contribution aux activités de l'ONU

Le document faisant état de la suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire de 2010 (résolution 65/1 de l'Assemblée générale) stipule que « réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est à la fois un objectif de développement essentiel et un moyen important d'atteindre tous les objectifs du Millénaire ». La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales travaille au développement des femmes en défendant les principes de leur autonomisation, le Pacte mondial, l'égalité salariale, leur accès à des emplois décents et l'égalité des sexes.

Participation à des réunions des Nations Unies

New York

Conseil économique et social : premier examen ministériel annuel, en juillet 2007, et débat de haut niveau et troisième examen ministériel annuel, en juillet 2009

Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial en juin 2010

Commission de la condition de la femme : cinquante-et-unième à cinquante-quatrième session, de 2007 à 2010; organisation de diverses manifestations et campagnes en lien avec les réunions

Commission du développement durable : seizième session, en mai 2008; réunion préparatoire intergouvernementale, en février 2009 – l'organisation a présidé trois séances plénières et fait trois interventions; dix-huitième session, en mai 2010

Genève

L'ONG est accréditée depuis trois ans auprès de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Organisation internationale du Travail (OIT) : quatre-vingt-seizième à quatre-vingt-dix-huitième session, de 2007-2009

Conseil des droits de l'homme : toutes les sessions de 2007 à 2010 (l'organisation a publié une déclaration sur les droits des femmes âgées et parrainé avec d'autres acteurs une table ronde sur l'autonomisation des femmes); session de l'examen périodique universel, en février 2009

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : huitième session et table ronde, en juillet 2007

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : quarantième à quarante-septième session, de janvier 2008-octobre 2010

Commission économique pour l'Europe : l'organisation a contribué à la réunion préparatoire régionale intergouvernementale avec les ONG en vue de Beijing+15 en novembre 2009

Paris

UNESCO : trente-quatrième session, en octobre-novembre 2007; symposium sur la psychanalyse, les droits et le savoir, en novembre 2008

Vienne

Présidence du Comité d'organisations non gouvernementales sur la condition de la femme

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale : dix-huitième session, en avril 2009; et dix-neuvième session, en mai 2010

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) : douzième session, en décembre 2007 et treizième session, en décembre 2009

Bangkok

Tables rondes des ONG sur les préparatifs régionaux de Beijing +15, en octobre 2009

Coopération avec des entités des Nations Unies

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales a assisté en 2008 et en 2010 aux conférences du Département de l'information pour

les organisations non gouvernementales des Nations Unies et organisé des expositions pour présenter des projets sur le thème de la santé.

La Fédération a corédigé des documents de travail du Forum mondial sur la migration et le développement qui a eu lieu à Manille en 2008, à Athènes en 2009 et à Puerto Vallarta, au Mexique, en 2010.

Elle a aussi coorganisé des ateliers à l'Université des femmes des Philippines à Quezon City, aux Philippines, en octobre 2009, en prévision de la Conférence Beijing +15.

ONU-Femmes et Pacte mondial : en 2009, la Fédération a siégé au comité consultatif international chargé d'orienter l'élaboration des principes d'autonomisation des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération a fait don de 10 000 euros à UNIFEM pour la campagne « Non à la violence contre les femmes », à Vienne, en mars 2008. Elle a participé au lancement de l'initiative « Autonomiser les femmes dans le monde », en 2007, collecté des fonds pour financer une antenne de soins mobile faisant des consultations gynécologiques et le dépistage du cancer du sein au Kosovo, créé le site Web Think Fertility, distribué plus de 10 000 brochures dans toute l'Australie, et signé le Pacte mondial des Nations Unies en 2010. La Fédération est une des principales ONG partenaires d'ONU-Femmes et du Pacte mondial dans la sensibilisation aux principes d'autonomisation des femmes.

13. International Forum for Child Welfare

(Statut consultatif spécial : 1995)

Objectifs de l'organisation

International Forum for Child Welfare est une organisation non gouvernementale internationale qui s'attache à promouvoir les droits et le bien-être des enfants du monde. Fondée sur le respect des droits de l'enfant, elle s'emploie à répondre aux besoins des enfants. Elle croit qu'il est possible d'améliorer sensiblement le bien-être des enfants auquel se consacrent les grandes organisations du monde entier qui lui sont affiliées en renforçant les capacités de celles-ci grâce à l'accroissement de leur pouvoir de mobilisation, au recensement et à l'échange de pratiques concrètes et à des partenariats.

Changements à signaler

Pas de changement

Contribution aux activités de l'ONU

International Forum for Child Welfare, qui compte parmi ses membres plusieurs fédérations nationales, dispose d'un réseau mondial de communication efficace. Il diffuse à ses membres un bulletin d'information et des messages d'alerte électroniques, notamment pour les informer des derniers rapports des Nations Unies. À leur tour, les fédérations et les membres de réseaux d'ONG transmettent ces

informations. Les membres du Forum assistent aux réunions des Nations Unies et aux sessions consultatives tenues à New York et à Genève, où ils soulèvent des questions importantes. Le Président d'Eurochild, organisation membre du Forum, fait partie du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant. Depuis 2007, le Forum a organisé, sur des thèmes prioritaires des Nations Unies, quatre grandes conférences mondiales dites « Forums mondiaux » (WorldForums) où la parole a été donnée à des intervenants des Nations Unies : « Les objectifs du Millénaire pour le développement et leurs conséquences pour les enfants », Delhi (Inde), août 2007 (100 participants); « Intervention précoce et prévention », Cardiff (Royaume-Uni), octobre-novembre 2008; « Vers un monde meilleur et plus sûr grâce au respect des droits de l'enfant », Djakarta, octobre 2009; et « Accélérer le mouvement planétaire vers un monde adapté aux enfants », New York, novembre 2010. Chacune de ces manifestations a attiré des centaines de participants, notamment des jeunes, venus de 20 à 30 pays développés ou en développement. Des représentants des Nations Unies se sont vu offrir à ces différentes occasions la possibilité d'évoquer les droits de l'enfant et les questions relatives au bien-être des enfants et de débattre des solutions à apporter. Au Forum mondial de 2010, la Directrice chargée des programmes de protection de l'enfance à l'UNICEF a parlé de la violence et de la protection de l'enfance. Le Conseiller principal du Directeur exécutif d'ONUSIDA a exposé les progrès accomplis vers les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cadre des Forums mondiaux, des ateliers ont été consacrés à la participation des ONG, au niveau national, à l'élaboration de rapports parallèles à l'intention du Comité des droits de l'enfant. Par ailleurs, ces forums ont donné lieu à de nombreuses collaborations et initiatives communes ayant profité aux enfants à l'échelle internationale. Le Gouvernement indonésien a participé activement au Forum mondial de 2009, à la suite duquel il a nommé un ministre chargé de la protection de l'enfance.

Participation à des réunions des Nations Unies

En avril 2008, à New York, International Forum for Child Welfare a participé au Forum des organisations non gouvernementales ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social et, en septembre 2008, à la réunion du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur l'UNICEF.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

À la session du Conseil économique et social de juillet 2008, International Forum for Child Welfare a coparrainé une réunion sur les droits des enfants immigrés.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Dans son bulletin trimestriel, International Forum for Child Welfare fait régulièrement le point sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont également un sujet récurrent des « Forums mondiaux » annuels et ont constitué le thème central de la conférence de 2007 en Inde.

14. Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration

(Statut consultatif spécial : 1995)

Introduction

Depuis 1869, l'Association représente les intérêts de l'hôtellerie et de la restauration partout dans le monde. Naguère à Paris, son siège a été déplacé en Suisse pour être près d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales.

Objectifs de l'organisation

L'Association défend les intérêts de l'hôtellerie-restauration dans le monde. Elle a coopéré avec la Fondation pour les Nations Unies pour établir les critères de développement durable du secteur et mis au point un système sans pareil d'homologation de ses membres en la matière. Elle collabore étroitement avec l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources afin d'étendre le concept de diversité biologique à l'hôtellerie-restauration et de publier une brochure.

Changements à signaler

L'Association a signé avec l'OIT un accord sur l'amélioration des conditions de travail et participé avec elle à plusieurs colloques et réunions. Elle collabore très étroitement avec l'Organisation internationale pour les migrations, surtout dans le domaine des migrations de travailleurs entre pays qui manquent de main-d'œuvre non qualifiée. Elle a été invitée par le Gouvernement chinois à analyser ses lois relatives au secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Elle a aussi réalisé des travaux pour les Gouvernements jordanien et syrien sur la classification des hôtels et collaboré avec l'Organisation internationale de normalisation sur l'uniformisation de la classification des hôtels du monde.

Contribution aux activités de l'ONU

L'Association œuvre en faveur des objectifs des Nations Unies dans des domaines tels que le développement durable, les migrations de travailleurs, la lutte contre la pauvreté et le VIH/sida.

Participation à des réunions des Nations Unies

Le Président de l'Association a assisté au Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial en 2010 et participé activement au Forum sur les changements climatiques, organisé par les Nations Unies en septembre 2009 à l'intention des décideurs, où il a présenté une note sur le développement durable dans l'hôtellerie-restauration.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

L'Association coopère étroitement avec l'Organisation mondiale du tourisme et le PNUE. Son président s'est exprimé à plusieurs réunions importantes de l'OMT. L'Association a publié, avec ONUSIDA, une brochure sur le VIH/sida au travail. Avec le PNUE, elle a travaillé à l'atténuation des risques liés aux catastrophes en Asie et publié un fascicule sur les pratiques écologiques optimales dans les hôtels. Elle participe actuellement avec l'Organisation mondiale du tourisme et le PNUE à

un projet européen de réduction de la consommation d'énergie dans l'hôtellerie-restauration.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'Association en faveur du développement durable sont décrites plus haut. L'hôtellerie-restauration est un secteur de premier plan qui embauche sans cesse et concourt à réduire la pauvreté dans le monde puisque chaque jour 10 nouveaux hôtels sont ouverts. En tant qu'employeur, l'Association respecte l'égalité des chances. Elle s'est appliquée, avec ses membres, à relever les normes sanitaires du secteur. Depuis 2005, elle fait partie de l'équipe spéciale pour la protection de l'enfance du monde et siège à son comité directeur.

Informations complémentaires

Pas de changement

15. Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués

(Statut consultatif général : 1995)

Introduction

Organisme non gouvernemental et multinational autonome de recherche, l'Institut rassemble des chercheurs du monde développé et du monde en développement pour l'étude par l'analyse des systèmes appliqués, des questions sociales, techniques, économiques et écologiques compte tenu de l'évolution actuelle du monde. Il s'agit d'une association à but non lucratif que soutiennent les organisations nationales qui en sont membres en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques.

Objectifs de l'organisation

Pas de changement

Changements à signaler

La zone géographique de l'Institut s'est étendue grâce à l'adhésion d'organismes représentant le Brésil et la Malaisie.

Contribution aux activités de l'ONU

À partir de 2007, avec l'ONUDI, le PNUE, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Fondation pour les Nations Unies et la Banque mondiale, l'Institut a procédé à l'évaluation de la situation énergétique mondiale visant à remanier les politiques possibles en ce qui concerne la sécurité énergétique, l'accès à l'énergie et la lutte contre la pauvreté énergétique. En 2009, il a organisé avec l'ONUDI la Conférence de Vienne sur l'énergie. Ses spécialistes, qui ont contribué au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, participent actuellement à l'élaboration du cinquième en établissant les scénarios climatiques qui servent de base aux nouvelles prévisions. La Commission économique pour l'Europe continue d'utiliser les modèles de

l'Institut dans le cadre du Protocole de Göteborg. Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut a perfectionné les outils de planification foncière pour améliorer partout le potentiel des rendements agricoles. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adopté le modèle de l'Institut sur les stratégies alternatives d'approvisionnement en énergie et l'a appliqué à 70 pays. Le FNUAP contribue financièrement et organiquement aux travaux de l'Institut sur les questions du développement et de population. Ce dernier mène avec la Banque mondiale des recherches sur la déforestation dans le bassin du Congo qui donnent lieu à une stratégie d'adaptation. Plusieurs des auteurs du *Rapport sur le développement dans le monde 2010* font partie de l'Institut.

Participation à des réunions des Nations Unies

Entre 2008 et 2010, des représentants de l'Institut ont été trois fois invités à informer le Secrétaire général de ce que les recherches de l'Institut pouvaient apporter à la réflexion des Nations Unies. En juin 2009, le Directeur adjoint de l'Institut a été invité à intégrer le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et les changements climatiques. En septembre 2009 à New York, il a participé au Forum sur les changements climatiques organisé par les Nations Unies à l'intention des décideurs. En septembre 2010, pour voir en quoi ses domaines d'action prioritaires pourraient bénéficier de la contribution de l'Institut, le Secrétaire général s'y est rendu, en Autriche.

Des représentants de l'Institut ont participé à des manifestations ou organisé des réunions en 2007 en marge de la vingt-sixième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à Bonn (Allemagne), de la quinzième session de la Commission du développement durable à New York et de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Bali (Indonésie); en 2008, en marge de la seizième session de la Commission du développement durable, de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, des entretiens d'août à Accra sur les changements climatiques et de la quatorzième session, à Poznan (Pologne), de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; en 2009, en marge de la trentième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, de la dix-septième session de la Commission du développement durable, des entretiens de novembre à Barcelone (Espagne) sur les changements climatiques et de la quinzième session, à Copenhague, de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; et en 2010, en marge de la dixième session, à Nagoya (Japon), de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et de la quinzième session, à Cancún (Mexique), de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Coopération avec des organismes des Nations Unies

Pour illustrer la coopération entre l'Institut et des organismes des Nations Unies, on peut citer sa contribution au rapport du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'énergie et les changements climatiques intitulé *Energy for a Sustainable Future*, au rapport du PNUE et de l'OMM intitulé *Integrated Assessment of Black Carbon and Tropospheric Ozone* (2010) et au rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions (2010); l'application par la Commission économique pour l'Europe de plusieurs

modèles de l'Institut dans les négociations sur l'atténuation des effets des changements climatiques afférentes à la Convention-cadre; et, en collaboration avec la FAO, la mise au point du site Web sur les zones agroécologiques du monde.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs
du Millénaire pour le développement**

Les modèles établis par l'Institut et la FAO pour les zones agroécologiques du monde et pour la Base de données harmonisée des sols du monde concourent directement à l'objectif d'élimination de la pauvreté et de la faim. Les recherches de l'Institut sur l'éducation, la fécondité et le capital humain et le nouveau centre Wittgenstein qu'il dirige servent directement les objectifs d'éducation pour tous et d'égalité des sexes. Les modèles relatifs aux zones agroécologiques du monde visent à la gestion durable des terres face aux changements climatiques et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire; ils participent ainsi à la préservation de l'environnement.
